

Dictionnaire québécois d'aujourd'hui Il n'en est pas question !

Roger Alain

Number 51, March–April–May 1993

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/21568ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

ISSN

0823-2490 (print)

1923-3191 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Alain, R. (1993). Dictionnaire québécois d'aujourd'hui : il n'en est pas question !
Nuit blanche, (51), 8–9.

Il n'en est pas question !

Le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui ne contrevient pas à la règle... qui veut que toute nouvelle parution d'un dictionnaire du français parlé au Québec soulève un tollé général! Les dictionnaires dressent, en quelque sorte, l'état d'une langue en un lieu et une époque donnés en faisant l'inventaire des mots d'usage en ce lieu et à cette époque; ce faisant, ils esquissent des représentations du monde des usagers... que ceux-ci, divisés qu'ils sont en la matière, apprécient plus ou moins.

Ici, comme le souligne Roger Alain, non seulement le dernier né des dictionnaires québécois donne-t-il sa place au vocabulaire créé au Québec et aux significations propres au Québec des mots du vocabulaire commun; qui plus est, il rapatrie la norme de notre côté de l'Atlantique. Ainsi, le Dictionnaire québécois d'aujourd'hui a provoqué un raz de marée médiatique. Comme si, au Québec, la parution d'un ouvrage de référence rendait caducs tous les autres! Est-ce la crainte qu'éprouve notre collaborateur, enseignant depuis de nombreuses années, qui refusera de le laisser entrer dans sa classe?

Une bombe vient d'éclater dans le ciel culturel du Québec: quelques experts ont décrété l'existence officielle d'une langue québécoise, forts de l'appui matériel et moral de la prestigieuse maison Le Robert de France.

Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* qu'on n'a pas osé appeler *Dictionnaire de la langue québécoise* se présente pourtant comme tel dès l'introduction: «le premier véritable dictionnaire d'un français américain». «Son objet [...] est le français actuel en usage sur le territoire du Québec [...]. Il était temps [...] que le français du Québec ait son dictionnaire [...]».

Plus loin, on précise que les prononciations indiquées au dictionnaire «sont celles qui correspondent à la norme contemporaine du français québécois urbain cultivé». Cette mention a-t-elle échappé à Gilles Vigneault, qui déclarait que «Le dictionnaire ne plaît pas à certains parce qu'il témoigne du peuple et appartient au peuple» (*Le journal de Québec*, 27 décembre 1992).

C'est dit: le peuple devra se plier à la norme de l'urbain cultivé!

Le *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* reconnaît donc une norme pour la prononciation, mais aussi pour le lexique: «Les lexicographes ont donc insisté sur la norme du français au Québec au détriment de la description fidèle, totale et sans nuance

des usages fautifs, toujours dangereuse lorsqu'elle tombe dans les mains de ceux à qui l'on doit enseigner un modèle de langue qu'ils maîtrisent mal».

Que voilà une heureuse et courageuse décision: ne pas insérer dans un dictionnaire «sans nuance», tous les «usages fautifs» de la langue d'ici. Je dois avouer que moi ça ne me brime en rien, j'en ai lu pendant vingt-cinq ans dans des copies d'élèves. Alors de les retrouver toutes au dictionnaire ça m'aurait plutôt frustré, vu que je les ai corrigés pendant tout ce temps, convaincu que j'étais payé aussi pour cela!

Reconnaissant ainsi une norme, le dernier-né se distingue très clairement du *Dictionnaire de la langue québécoise* de Léandre Bergeron (VLB, 1980) qui dénonçait le «terrorisme linguistique» et rejetait «toute norme», n'acceptant que «le critère de l'usage que les Québécois ont fait et font de leur vocabulaire».

Les intentions des auteurs du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* sont très proches par ailleurs de celles de Louis-Alexandre Béglise, qui publiait, en 1957, son *Dictionnaire général de la langue française au Canada* pour décrire la langue «telle qu'on la parle, telle qu'on l'écrit et telle qu'on la comprend en Amérique française...».

On peut noter aussi une parenté avec le *Dictionnaire du français plus* (Centre éducatif et culturel) dont les auteurs, sous la direction de Claude

Poirier, voulaient se «rendre aussi près que possible [sans y parvenir tout à fait] d'un modèle 'idéal' de dictionnaire général de la langue québécoise dont on a beaucoup parlé ces dernières années».

Les auteurs du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* nous semblent donc manquer de modestie quand ils affirment avoir enfin donné «son» dictionnaire au français du Québec! C'est au moins la quatrième publication à revendiquer ce titre de gloire.

Ils ne sont pas les premiers non plus à sermonner «les redresseurs de torts linguistiques» qui n'ont jamais su mesurer «à l'aune de l'évolution de la langue d'ici» l'apport au «patrimoine linguistique laurentien» que constituent les anglicismes. Louis-Alexandre Béglise lui-même, en 1957, considérait *normal* que «certains obsédés du purisme et de l'anglophobie visent à rendre notre langue aussi conforme que possible au français académique». Appréciez, je vous prie, la subtilité de l'affirmation! Léandre Bergeron, lui, avertissait, en 1980, ses lecteurs inquiets qu'ils seraient déçus s'ils cherchaient une classification selon des niveaux de langue: «ici aucune censure morale ou linguistique».

Les divers articles publiés récemment — en réponse il est vrai aux attaques multiples et particulièrement virulentes qui ont suivi la parution du nouveau dictionnaire — n'ont pas manqué, non plus, de présenter comme des

énergumènes dangereux «ces puristes exaltés, ces chevaliers du porte-plume», «cette petite gang de censeurs et de redresseurs de torts linguistiques — qui n'ont de linguiste que le nom —», selon Alain Rey (*La Presse*, 11 décembre 1992); ceux-là même que Jean-Claude Boulanger qualifiait de «colonisés de l'intérieur» dans *Le Soleil* du 8 décembre 1992. Trois jours plus tard, *Le Devoir* publiait une déclaration de Michel Tremblay : la «notion du bon français renvoie à une élite qui veut imposer la belle langue et ça [me] fait suer profondément».

Surprenant tout de même, tant de la part de Tremblay que des autres défenseurs dudit *Dictionnaire* : sauf pour des choix circonstanciels d'ordre littéraire, ou ponctuellement pour faire *peuple*, ces intellectuels usent d'une langue de qualité qui ne semble pas avoir souffert de n'être pas au fait de «toute la richesse de la langue française du Québec» que l'on vient de révéler au monde.

Tout cela est bien joli... et c'était excitant de parcourir les journaux pour suivre ce nouvel épisode de notre saga linguistique. Mais le combat est ailleurs. Il se conjugue au quotidien : notre langue doit d'abord s'imposer au travail, dans les affaires, dans la rue et aux devantures. Et la lutte reprend sur la loi 178, sur la loi 101 : l'affichage bilingue? multilingue?, le droit à l'école anglaise pour qui? etc.

Or, que révèle à cet égard l'*accident* du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui*?

Que la question est désormais posée : quelle langue doit être l'enjeu des efforts que les Québécois d'aujourd'hui s'appêtent à ajouter à ceux que leurs aînés ont consentis depuis des décennies? Quelle langue portera le message du peuple québécois pour les siens et auprès des centaines de millions de francophones du monde?

Énoncés de principes, repères, balises?

Le ministère des Affaires culturelles, dans l'énoncé de *La politique culturelle du Québec, Notre culture, notre avenir*, publié en 1992, se donnait en priorité l'objectif de valoriser la langue française et y consacrait des fonds. Quelle langue française?

Le Programme d'études du ministère de l'Éducation prévoit depuis une dizaine d'années que «la classe de langue maternelle doit développer non pas la maîtrise de la langue familière orale [le milieu y pourvoit], mais la maîtrise de la langue dont la commu-

nauté francophone fait usage dans les différentes sphères de ses activités». La seule communauté francophone du Québec?

J'ai été témoin depuis vingt ans de la préoccupation constante de milliers d'enseignants et d'enseignantes de français voués à transmettre par l'apprentissage la connaissance par les enfants d'ici de la langue française *correcte* considérée comme *leur langue maternelle*. Correcte parce que maternelle et québécoise?

Je me braque

Je ne nie pas qu'il est des particularités lexicales qui sont nécessaires et justifiables dans la langue parlée aussi bien que dans la langue écrite; je me refuse à culpabiliser qui que ce soit du fait que l'influence de la culture américaine omniprésente sur une société, longtemps sous-scolarisée, a alourdi notre langue et l'a souvent déformée; loin de moi l'idée de me scandaliser que la langue de la rue ou des relations privées et intimes fasse place à des mots *joual*, populaires ou vulgaires. Ceci dit, je maintiens que l'École a le devoir d'enseigner une langue correcte aux élèves et aux étudiants du Québec. Envers et contre les tenants du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* qui croiraient que leur *somme*, destinée à l'école secondaire et au Cégep, entérinera de facto l'usage des *noune*, *nounoune*, *pissou*, *bisoune*, *trou de cul*, *niouchon*, *twit*, *téteux*, *chieux*, etc., tous mots classés de niveau familial. Qu'ils deviennent la langue quotidienne de la classe, les parents et les jeunes eux-mêmes en majorité ne l'accepteront pas. Car c'est là, je le crains, ce qu'anticipe le *Dictionnaire*. Le niveau «familial» y correspond en effet à «l'usage parlé et même écrit de la langue quotidienne : conversation, etc.; mais ne s'emploierait pas dans les circonstances solennelles». Je ne sache pas que la classe de français au secondaire revête le caractère d'une *circonstance solennelle* où ce vocabulaire — des centaines, des milliers de mots en fait — devraient selon les auteurs, y être acceptés à l'oral comme à l'écrit. *Il ne saurait en être question*.

Un autre choix périlleux des auteurs du *Dictionnaire québécois d'aujourd'hui* consiste à ne pas indiquer quels mots sont des *québecismes*. Pour bien casser *notre réflexe de colonisé*, sans doute, ils signalent plutôt les acceptions d'un terme en France quand elles diffèrent de celles d'ici. Cela signifie qu'à très court terme, si un tel instrument était utilisé en classe, les élèves ne sauraient plus du tout quels

mots sont utilisés au Québec sans l'être en France et dans les autres pays francophones. Confusion aussi pour les allophones du Québec, qui apprennent plutôt le français international que le *québécois* à ce que j'ai pu vérifier dans des classes à Montréal. Comme préparation à la communication avec la francophonie on pourrait trouver mieux, non?

Admettons cependant que ce dictionnaire peut éventuellement permettre à un francophone d'ailleurs de décoder le théâtre de Michel Tremblay, de goûter la poésie de Richard Desjardins ou les *tunes* les plus récentes de Charlebois. Encore que le format se prête mal à une utilisation en salle de spectacle!

Mais il n'en a que faire pour lire Anne Hébert, Gilles Vigneault, Gaston Miron, Alain Grandbois, Gabrielle Roy, Pierre Morency, Pierre Vadeboncoeur, François Ricard, Yves Beauchemin, Jacques Poulin, François Charron et la majorité de nos écrivains et écrivaines importants, — y compris Michel Tremblay dans la plupart de ses romans.

Le croirez-vous, j'ai vu une adolescente de seize ans et un enfant de sept ans s'amuser follement à chercher dans cette *œuvre* tous les mots à la mode, vulgaires, «dénoncés par les parents» (qui le peuvent encore!) que leurs copains et copines emploient entre eux, en sachant très bien «ce qu'ils signifient» évidemment. Quelle déception (fausse bien sûr et amusée) quand ils constataient des oublis, tels «pas rap», «slut», etc.

Tout compte fait, j'ai un peu paniqué. Le mal ne sera sans doute que passager et la recherche de pistes pour l'amélioration de l'enseignement et de la pratique de la langue française va se poursuivre avec sérieux. À moins, bien sûr, que les vendeurs réussissent à convaincre les responsables de «l'autorisation officielle des volumes» au ministère de l'Éducation d'imposer *leur* instrument dans les écoles.

Dans ce cas, on pourra, en classe, s'inspirer de l'exemple des deux jeunes dont je parlais plus haut : et on lancera les élèves à la recherche du mot le plus *juteux*, du mot le plus *in*, du mot déjà *out*... et du mot correct correspondant... dans un autre dictionnaire. ■

par Roger Alain

Dictionnaire québécois d'aujourd'hui, par un collectif sous la dir. de Jean-Claude Boulanger et d'Alain Rey, DicoRobert / Le Robert, 1992.